

Conseil régional

Groupe Front de Gauche
Groupe Ensemble, l'Île-de-France
Groupe Alternative Écologiste et Sociale
Groupe Écologistes et Progressistes pour l'Île-de-France

Amendement

N° 059

COMMISSION PERMANENTE DU 1^{ER} AVRIL 2021

Rapport n° CR 2021-147 :

**AFFECTATION POUR UNE SUBVENTION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT AU GIP
MAXIMILIEN (AFFECTATION 2021) ET AUTRES DISPOSITIONS**

Article additionnel :

« S'engage à produire lors d'une prochaine commission permanente un bilan du « Small Business Act » depuis sa mise en place depuis 2017, notamment en ce qui concerne la part des commandes publiques remportées par des TPE et PME régionales. »

Exposé des motifs :

L'exécutif régional a souhaité mettre en place en mars 2017 un « Small Business Act francilien » avec l'objectif de faciliter l'accès des TPE et PME franciliennes à la commande publique régionale qui s'élève à plus de 600 millions d'euros chaque année.

Après quatre ans de mise en place, à l'occasion du renouvellement de subvention au GIP Francilien, et afin d'être toujours plus efficient dans les aides et actions régionales, il nous apparaît indispensable d'avoir connaissance des réelles avancées obtenues, notamment en ce qui concerne le soutien apporté aux TPE et PME franciliennes durant quatre ans, ainsi que l'évolution de leur part obtenue des marchés publics franciliens, publiés à 80% sur la plateforme marches.maximiliens.fr.

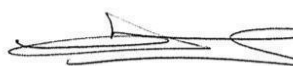
Céline MALAÏÉ



Maxime des GAYETS



Ghislaine SENÉE



Eddie AÏT

